

Labelle, cinquante ans avant qu'il fût formulé, et appliqua toute sa vie, et avec succès, à l'exécuter. Pour cela même, c'est une belle idée que celle lancée par notre confrère.

"Un monument à l'honorable Barthélemy Joliette, c'est l'apothéose d'un nom grand comme l'Amérique, celui de son homonyme et ancêtre, le découvreur du Mississipi; c'est l'apothéose de l'œuvre notionale d'aujourd'hui, la colonisation.

"Joliette ne fut pas seulement un grand patriote, il fut un grand chrétien. "Pour ma part, disait un jour Mgr Bourget, je l'ai beaucoup aimé et admiré, parce que j'ai pu me convaincre, par les rapports fréquents et intimes que j'ai eus avec lui, qu'il comptait sur l'appui de la religion pour le succès de ses entreprises, que l'on peut et doit assurément regarder comme des gloires religieuses et nationales."

"Au nombre de ses plus glorieux enfants, la ville de Joliette compte Anatole Parthenais, artiste sculpteur, couronné trois fois à l'Académie nationale des beaux arts, à Paris. Parthenais avait pressenti l'apothéose future de celui qu'il avait connu personnellement. Avant de mourir, jeune hélas! il l'a coulé en plâtre. Cette maquette, reproduite dans ses proportions naturelles sur l'une des places publiques de Joliette, honorerait à la fois un grand patriote et un grand artiste.

"D'une pierre deux coups. La réalisation du projet a de quoi tenter davantage."

*L'Etoile du Nord*, du 16 août 1884, publiait l'article suivant de l'un de nos écrivains les plus éminents :

"Nous sommes heureux d'unir notre voix à celle de nos deux confrères de cette ville dans le but d'approuver la suggestion qui a été faite d'élever, en un point marquant de la ville, un monument à la mémoire de l'honorable Barthélemy Joliette. Ce grand citoyen a bien mérité de la patrie entière par les services qu'il lui a rendus comme homme d'Etat, mais Joliette en particulier lui doit son existence et l'avenir charmant qui lui sourit est le fruit de ses efforts et de sa générosité.

"Une voix partie des rivages éloignés du bas St-Laurent a entonné l'hymne de la reconnaissance, et toute la presse a déjà répondu à l'unisson. Joliette ne fera pas désaccord dans ce concert de gratitude. Car si elle est assise au milieu d'un beau district, environnée de paroisses fertiles, riche des trésors de l'agriculture, prospère par l'industrie, dotée de nombreux établissements d'instruction et de charité, elle le doit à son fondateur. Or, il y a là une mine de reconnaissance à exploiter.

"Dieu se sert de lui comme un roi se sert de son ministre pour exécuter d'importants travaux. Il lui souffle son esprit, il lui emprunte son action, pour faire de lui, au temps marqué, non le créateur, mais le révélateur de ses desseins et de ses œuvres. Les merveilles de l'industrie, les prodiges du génie sont les résultats de la puissance combinée, dans l'esprit de l'honorable B. Joliette, d'une conception énergique et du savoir appelé à la réaliser. Armé de cette volonté persévérante qui fait son succès, fort en outre d'un dévouement puisé dans la foi du chrétien et dans son amour du pays, ce digne administrateur des décrets de la Providence s'arrête à une idée féconde : faut-il ici fonder une ville ?

"Vouloir fortement est déjà une garantie de réussite, parce que, d'ordinaire, les auxiliaires ne manquent jamais à une détermination forte. Au milieu des plus grandes difficultés, M. Joliette en sait trouver quelques-uns. Faut-il construire une église, élever un collège, bâtir des moulins, faire un marché public, relier les deux rives de l'Assomption, étendre un chemin de fer jusqu'au fleuve ? les études sont faites, les plans dressés, les forces et les résistances calculées. Puis, aux applaudissements de tout un peuple, les difficultés de l'entreprise sont vaincues, les travaux sont exécutés, la victoire amène en triomphe de tous côtés les éléments d'un brillant succès.

"Honneur au citoyen intelligent et dévoué qui, après avoir conçu un projet aussi utile et aussi profitable, n'a

pas reculé devant les hasards de son exécution, et n'a épargné, pour atteindre le but, ni études, ni sacrifices ! Honneur à la main savante qui a dirigé avec tant d'habileté et de bonheur cette belle et difficile opération !

"Et, maintenant, que la reconnaissance élève à l'honorable fondateur de cette ville un monument durable et imposant, qui puisse redire aux générations les plus reculées la noble tâche que cet homme de bien s'était imposée, et qu'il accomplie avec honneur au bénéfice de ses compatriotes.

"Nous y contribuerons avec plaisir dans la mesure de nos forces."

De *l'Observateur* du 6 août 1884 alors publié à Joliette :

"Inutile de dire que nous concourons de tout cœur à l'idée émise par notre confrère et ami, M. Louis Belair, de *l'Echo des Laurentides*.

"La question a déjà été agitée à différentes reprises, mais nous en sommes toujours restés là. M. Belair a eu l'heureuse pensée de la mettre de nouveau au jour, et nous l'en remercions beaucoup.

"Nous ajouterons, de plus, que nous sommes tout-à-fait disposés à faire tout en notre pouvoir pour aider à la réalisation de ce projet. La ville de Joliette, plus que tout autre endroit doit contribuer largement à élever un monument à son glorieux fondateur, et nous devrions rougir de l'avoir si longtemps négligé.

"Mettons-nous donc hardiment à l'œuvre. Les mots ne suffisent plus, et ce n'est pas avec de l'enthousiasme seulement que l'on prouve sa reconnaissance. Voilà encore une fois, pour nous, l'occasion de montrer l'amour et l'admiration qui nous animent à l'égard de ce vaillant champion de la colonisation à qui nous sommes redevables de notre petite ville et des brillantes institutions qui l'ornent ; ne la laissons pas échapper cette fois."

Voici ce que disait le *Courrier du New-Hampshire* relativement à l'érection d'un monument à l'honorable M. B. Joliette :

"Il est question, depuis plusieurs années, d'élever un monument à l'hon. Barthélemy Joliette. *L'Observateur* désire que l'on se mette immédiatement à l'œuvre, et il a parfaitement raison.

"L'hon. Joliette a assez fait pour ses concitoyens et pour le pays pour qu'on ne l'oublie pas. C'est une dette d'honneur et bien certainement les citoyens de Joliette se feront un devoir, comme un plaisir, de s'en acquitter magnifiquement."

Nous croyons faire suivre ce qui précède, un extrait de la première correspondance que nous avons écrite pour demander l'érection d'un monument à l'hon. Barthélemy Joliette. Cet extrait est encore plein d'actualité et ne peut manquer, croyons-nous, d'être utile au projet pour la réussite duquel les citoyens de Joliette travaillent avec le meilleur esprit d'entente et de patriotisme :

"Rappelons-nous les œuvres de l'hon. Barthélemy Joliette ; élevons lui un monument, que sa noble figure brillante de bienfaits se dresse sur une des places publiques de son ancienne Industrie qui est l'œuvre de son génie et de son dévouement pour son pays. Ce monument, M. Joliette l'a bien mérité par ses grandes œuvres religieuses et patriotiques qui lui ont coûté tant de sacrifices, de travail et d'argent. S'il n'est pas mort sur le champ de bataille après de longues luttes contre l'ennemi, comme quelques-uns de nos pères, il est mort au milieu de ses immenses travaux qu'exigeait la tâche patriotique qu'il s'était imposée de donner une ville nouvelle à son pays, travaux auxquels aucune constitution d'homme n'aurait pu résister.

"Que serait le lieu où est située la ville de Joliette sans le génie de cet homme ? un vaste champ peut-être encore inhabité. Oserait la plus grande partie de la population de cet immense district ? à l'étranger probablement.

"Or, les travaux que le fondateur de l'ancienne Industrie s'est imposés sont précieux et ont fait un bien immense tout le pays, et surtout à la nationalité canadienne-française et à la religion. Aujourd'hui, par reconnaissance,